

SYNTHESE DU PLAN TERRITORIAL POUR UNE TRANSITION JUSTE 2021-2027

Fiche territoriale Nord Pas-de-Calais

Le Fonds pour une transition juste (FTJ) a pour objectif d'accompagner les territoires et les personnes touchés par la transition verte. La Commission européenne a, en ce sens, attribué à la France une enveloppe de 1 029 952 599 €, dédiée à la reconversion de ces territoires. La région Hauts de France fait partie des six régions françaises ciblées par le FTJ.

Ces six territoires sont les plus émetteurs de CO2 et présentent donc un enjeu de reconversion des activités économiques et des compétences. Ces enveloppes gérées par les Régions et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), doivent permettre d'assurer une transition verte et inclusive de ces territoires très exposés.

325 465 021 €

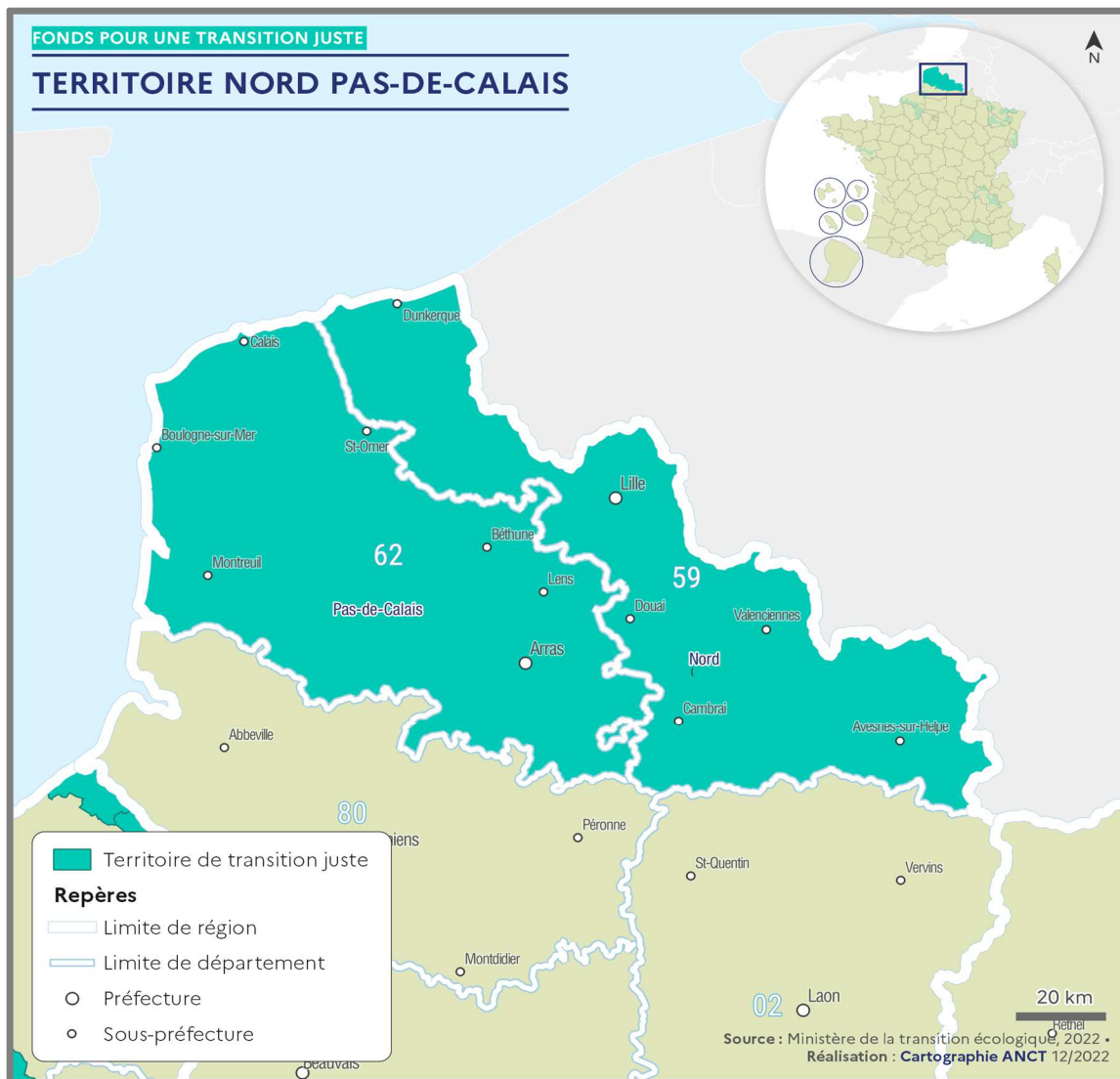
**POUR LE TERRITOIRE DE
TRANSITION JUSTE NORD PAS-DE-
CALAIS, SOIT 31,60% DE
L'ENVELOPPE NATIONALE.**

REPARTITION DE L'ENVELOPPE :

❖ **REGION : 227 825 515 €**

❖ **DREETS : 97 639 506 €**

La présente synthèse s'appuie sur le contenu du plan de transition juste de la région Hauts-de-France adopté par la Commission européenne.



Carte d'identité du territoire de transition juste Nord Pas-de-Calais¹



Territoire Nord Pas de Calais : départements du Nord et du Pas-de-Calais.



Données démographiques du territoire de transition juste Nord Pas-de-Calais



4 072 977 habitants.



Emissions de CO2 du territoire de transition juste Nord Pas-de-Calais

Ce territoire émet 26 754 246 tonnes par an de CO2. A travers le plan de transition juste, le territoire a fixé des ambitions de baisse des émissions de CO2 afin d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

21,5% des émissions nationales de CO2

 Chimie	 Production minérale non métallique	 Métallurgie
1,3 millions de tonnes de GES. Objectif de réduire de 26% les émissions d'ici 2030.	1,5 millions de tonnes de GES. Objectif de réduire les émissions de 24 % en 2030 par rapport à 2015.	14 millions de tonnes de GES (principalement activité sidérurgique). La sidérurgie intégrée a pour objectif une réduction des émissions de 31% entre 2015 et 2030. La production d'aluminium a pour objectif une réduction additionnelle des émissions de 5 à 9% entre 2015 et 2030.

L'emploi dans le territoire de transition juste

- ❖ Taux de chômage : 16,97%
- ❖ Emploi industriel : 28 991 personnes
- ❖ Emploi salarié dans les secteurs les plus polluants :
Chimie : 9 000 emplois directs
Production minérale non métallique : 10 000 emplois directs
Métallurgie : 10 000 emplois directs



Bénéficiaires éligibles : entreprises, acteurs de l'innovation et du développement, sociétés de projet, collectivités territoriales et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

¹ Les données démographiques correspondent au recensement population INSEE, 2018.

Les données relatives aux déclarations 2017 GEREPA retracent les émissions de CO2 de toutes les installations classées soumises à autorisation ou enregistrement, devant donc déclarer leurs émissions de polluants, 2017.

Les données sur les emplois salariés correspondent aux données Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) 2018, Postes salariés des établissements actifs fin décembre 2018, INSEE.

Le taux de chômage correspond aux données INSEE, 2018.

Les trois filières industrielles les plus polluantes sont accompagnées dans les dispositifs européens et nationaux dans leur processus de transformation.



Chimie

En transformation.

- Accompagner l'intégration de nouvelles sources d'énergie (biomasse, électricité décarbonée) et les technologies de capture et de stockage du carbone.



Production minérale non métallique

En transformation.

- Accompagner l'intégration de nouvelles sources d'énergie (biomasse, électricité décarbonée) et les technologies de capture et de stockage du carbone.
- . Introduction de matières alternatives au clinker dans le process de production
- . mobilisation du calcin en substitution de la ressource primaire pour la production de verre



Métallurgie

En transformation.

- Accompagner l'augmentation du taux de recyclage d'acier circulaire, la réduction de l'utilisation de charbon dans le haut fourneau, la capture et le stockage du carbone issu des hauts-fourneaux, ou encore la pré-réduction du minerai de fer par utilisation de l'hydrogène.

Volet économique

Transformation des chaînes de valeur « produits » des secteurs industriels les plus impactés par la transition juste vers un modèle circulaire

227,8M€

pour le volet économique

Métaux de base et critiques, ciment, matériaux de construction, verre, polymères et matériaux composites



Développement et la consolidation de la chaîne de valeur du recyclage/réemploi des métaux de base (ferraille, aluminium) et critiques (notamment batteries), des minéraux (notamment en lien avec le BTP) et des polymères (synthétiques/naturels)



Développement de la chimie comme vecteur de l'écoconception des produits (chimie du végétal, équipementier du secteur énergétique bas carbone/renouvelable, raffinage des métaux, ciments/verre bas carbone)

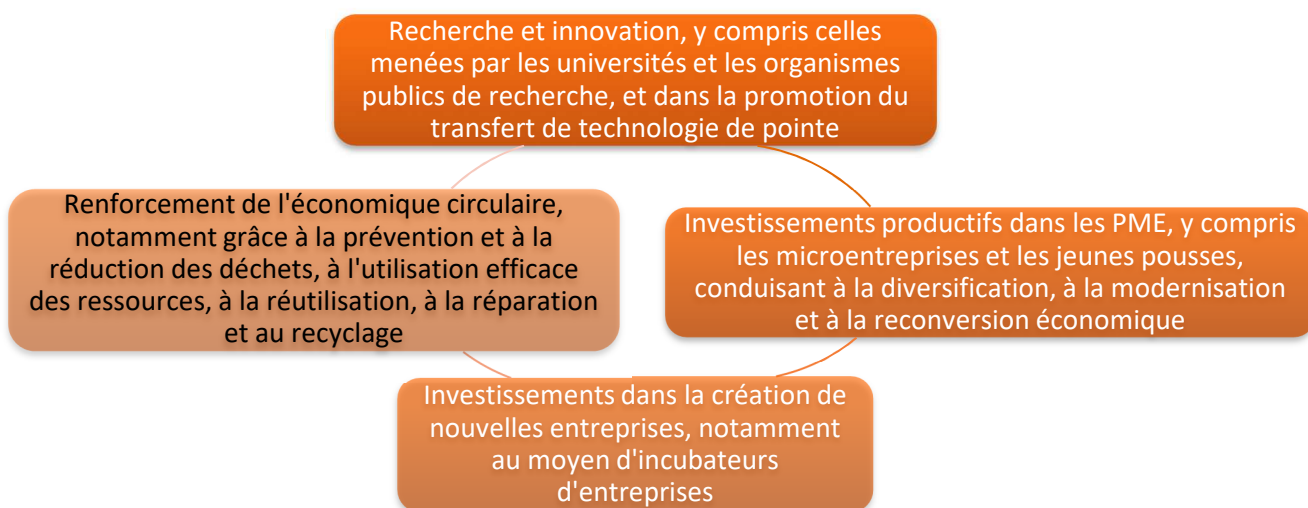
Les modalités de développement



Territorialisation accrue des activités de production : création de nouvelles boucles de valeur (réemploi - recyclage de la ressource) en favorisant les coopérations horizontales et verticales des acteurs des filières.

Innover sur les enjeux de renforcement du cycle de vie du produit à travers l'écoconception, l'allongement de sa durée de vie et de son potentiel de recyclabilité/reversibilité

Développer les solutions technologiques pour assurer la traçabilité des approvisionnements et la relation entre les producteurs de matières premières recyclées et les utilisateurs, augmenter la performance du réemploi et recyclage des matières.



Volet emploi et compétences

Accompagnement spécifique des personnes vers de nouvelles opportunités d'emploi

97,6M€
pour le volet emploi et compétences

Le plan de transition juste prévoit d'accompagner les personnes affectées par la transition verte dans les industries des territoires Nord Pas-de-Calais. Une enveloppe de 97,6 millions d'euros gérée par la DREETS sera dédiée à ce volet social, qui vise à accompagner la reconversion des salariés, l'adaptation des compétences des actifs dont l'emploi va se transformer, et l'accompagnement et la formation de la main d'œuvre disponible à mettre en adéquation avec les secteurs en transformation et de diversification (énergies renouvelables, hydrogène, batterie, économie circulaire, secteur de la logistique en lien avec le canal Seine Nord-Europe, ...).

Trois ambitions centrales du programme :





- ❖ Perfectionnement et reconversion des travailleurs et des demandeurs d'emploi ; formation dans les secteurs en transformation et de diversification des demandeurs d'emploi.
- ❖ Aide à la recherche d'emploi à l'intention des demandeurs d'emploi, avec une logique de ciblage sur certains secteurs d'activité.
- ❖ Inclusion active des demandeurs d'emploi dans le territoire interdépartemental du bassin minier.

Ciblage des industries les plus polluantes :

Métallurgie : Accompagner l'évolution des compétences des salariés, assurer la formation aux nouveaux métiers liés au développement du recyclage, à la gestion des approvisionnements, et à une orientation client marquée par la traçabilité sociale et environnementale de ses produits.

Chimie : Assurer la mise à niveau des compétences et de l'offre de formation afin d'assurer une reconversion au sein de la filière du recyclage chimique et du recyclage mécanique.

Production minérale non métallique : Orienter les effectifs vers les nouveaux métiers liés au développement du recyclage, à la mobilisation de la bioressource, à la gestion des approvisionnements.